



Modèle de représentation

Carte d'admissibilité pour les systèmes de prélèvement de la chaleur des eaux souterraines (carte PAC)

Version, No. 1.2

Version, date 17.08.2023

Auteurs xavbuc, piechr

Fichier Carte_PAC_Modele_Representation.docx

Table des matières

1. Description des géodonnées	1
2. Représentation	2
2.1. ADMISSIBILITÉ PAC eau-eau	2

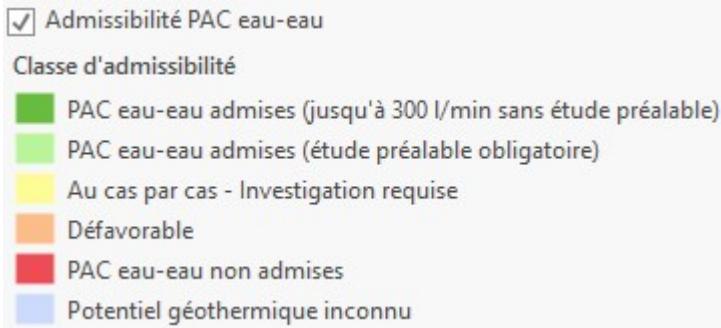
1. DESCRIPTION DES GÉODONNÉES

Cette carte attribue à chaque parcelle du canton située dans la plaine du Rhône une classe d'admissibilité relative à la faisabilité des systèmes de prélèvement de la chaleur de la nappe phréatique du Rhône. La classe d'admissibilité se base sur différents critères telles que la profondeur de la nappe à l'endroit de la parcelle, l'altitude de la parcelle, la présence de zones et périmètres de protection des eaux souterraines, de sites pollués ou encore la perméabilité indicative du sol, basée sur la présence d'anciennes zone humides de la plaine du Rhône. Toutes ces données spatiales ont été combinées à l'endroit de la parcelle et le critère le plus restrictif a été retenu dans chaque cas. Les 6 classes d'admissibilité retenues permettent de séparer les contraintes légales (admis ou non admis) des restrictions techniques sans bases légales (défavorable, étude au cas par cas). En plus des informations visuelles sur la classe d'admissibilité, il est nécessaire que l'utilisateur, en cliquant sur chaque entité, obtienne les informations sur les critères (classe de profondeur, critère restrictif) des informations sur la parcelle (Commune, numéro et Zmin, Zmax, Zmoy qui correspondent aux altitudes minimale, maximum et moyenne sur la parcelle), ainsi que des informations précises sur la situation de la nappe, l'épaisseur de la zone non saturée (Hnappe et EZNS) ou encore des contraintes de site spécifiques (chimie des eaux, prise en compte du voisinage). Les autorisations depuis 2014 sont aussi affichées.

2. REPRÉSENTATION

2.1. ADMISSIBILITÉ PAC EAU-EAU

La représentation est basée sur le champ ClasPAC [A10] qui reprend la classe d'admissibilité.



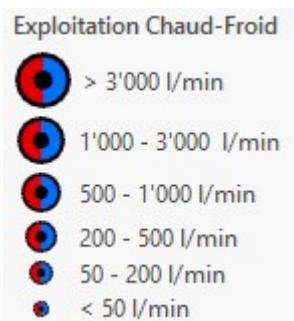
2.2. ZONE À RISQUE FE-MN

La représentation est basée sur le champ Type [A5] de la table correspondante qui reprend le risque sur la zone étudiée. Elle est accompagnée d'une représentation de « centroïde » afin de compléter la symbolologie qui agit comme une étiquette, mais qui est stocké dans une couche séparée afin d'offrir une plus grande flexibilité de placement et de nombre d'étiquettes.



2.3. AUTORISATIONS PAC EAU-EAU

La représentation est basée sur les champs FONCTION [A7] et CLASSE_DEBIT [A11].



Exploitation Chaud

-  > 3'000 l/min
-  1'000 - 3'000 l/min
-  500 - 1'000 l/min
-  200 - 500 l/min
-  50 - 200 l/min
-  < 50 l/min

Exploitation Froid

-  > 3'000 l/min
-  1'000 - 3'000 l/min
-  500 - 1'000 l/min
-  200 - 500 l/min
-  50 - 200 l/min
-  < 50 l/min